



Le Jura Libre n° 2896 du jeudi 23 octobre 2014

Editorial

Laurent Girardin

L'art de se contredire

La procédure communaliste, ultime étape de l'accord du 20 février 2012, continue de faire des remous dans la région.

Après que trois députés probernois du vallon de Saint-Imier ont fâché les autorités de Belprahon et de Grandval, ce fut au tour du Conseil du Jura berné (CJB) et du comité « Notre Prévôté » d'entrer en scène.

Du son côté, le CJB s'insurge contre les déclarations faites récemment par deux instances du canton de Berne qu'il chérit tant : la Chancellerie cantonale et la Délégation du Conseil exécutif aux affaires jurassiennes (DAJ). Il leur reproche d'être favorables à la procédure de vote en cascade qu'impose la raison.

Il est vrai qu'on voit mal comment on pourrait obliger les communes limitrophes à la ville de Moutier qui en auraient fait la demande à se prononcer sur la question de leur rattachement en même temps que la cité prévôtise dont elles dépendent à bien des égards. Le bon sens plaide en faveur d'une possibilité de s'exprimer après Moutier, et cela uniquement si celle-ci décide de rejoindre le canton du Jura.

Par sa tentative sournoise, la coquille déjà presque vide du CJB en perd du coup le peu de crédit qui lui restait.

Associée aux trois députés retors, la majorité du CJB commence son travail de sape visant à faire pression sur les députés du Grand Conseil bernois qui seront appelés à voter les bases légales liées à la procédure communaliste. Après avoir tenté un premier coup de Trafalgar à la fin du mois de novembre 2012 avec la « motion Blanchard », le microcosme politique probernois se prépare à nouveau à pourrir la situation et à mettre des bâtons dans les roues d'un processus qui se déroulait jusqu'alors dans la sérénité. Craindre la démocratie peut mener à tout et n'importe quoi.

Du côté du comité « Notre Prévôté », déjà mis face une première fois à ses propres inconséquences dans nos colonnes (éditorial du numéro 2895 du 2 octobre 2014), on a cru bon d'emboîter le pas des trois députés et de la majorité du CJB. Le groupuscule soutient désormais un vote unique qui pourrait bien aboutir au scénario qu'il avait pourtant annoncé redouter au plus haut point dans son tout-ménage du mois de juin 2014...

Par le biais de son interpellation déposée au début du mois et publiée en page 4 du présent numéro, la députée séparatiste au Grand Conseil bernois Irma Hirschi en a habilement profité pour en rajouter une couche et souligner la totale et inquiétante divergence de vues entre les motionnaires et leurs amis du comité « Notre Prévôté ». Cela a d'ailleurs valu à la vaillante députée prévôtise l'honneur de figurer parmi « les 7 personnalités qui font bouger la Suisse romande » dans l'édition du 15 octobre 2014 de l'hebdomadaire *L'illustré*.

Comme l'a relevé à l'époque l'écrivain espagnol José Ortega y Gasset (1883-1955), « ce qui fait d'un problème un problème, c'est de contenir une contradiction ». N'allons surtout pas le contredire !